

Procès-verbal de l'assemblée communale

du 18 décembre 2017

- Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens à 20H00
- Présidée par Mme Evelyne Jaquet, Syndique
- Procès-verbal établi par Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale

Présents :

- 24 citoyennes et citoyens
- tous les membres du Conseil communal
- Mme Marie-Noëlle Gremaud, Secrétaire communale
- Mme Corinne Levrat, boursière communale

Excusés :

- M. Daniel Bühler, membre de la Commission financière
- Mme Christine Simonin, membre de la Commission financière
- M. Benoît Demierre, membre de la Commission financière
- M. et Mme Jean-Joseph et Rose-Marie Raemy

Madame la Syndique :

- Madame la Syndique salue et remercie cordialement les personnes présentes ce soir de participer à l'assemblée communale.
- Rappelle l'article 18 de la loi sur les communes concernant le vote.
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille officielle No 48 du 1er décembre 2017, a été affichée aux deux piliers publics, adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet de la commune.
- Nomme deux scrutateurs : Mme Sonia Daadoucha Perroud, M. Patrice Demierre
- Présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 mai 2017. Ne sera pas lu en assemblée, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-Hennens.ch).
 2. Budgets 2018
 - 2.1. Présentation budget de fonctionnement
 - 2.2. Présentation budget des investissements
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements

3. Votation sur l'adhésion de la commune à la nouvelle Association du « Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse et approbation des statuts.
 4. Votation sur l'adhésion de la commune à la nouvelle Association « Ambulances Sud Fribourgeois » et approbation des statuts.
 5. Divers
- Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, déclare l'assemblée ouverte.
1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 mai 2017. Ne sera pas lu en assemblée communale, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet (www.billens-hennens.ch)**

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le procès-verbal. A l'unanimité, l'assemblée approuve le procès-verbal. Contre épreuve : Non 0 ; abstention 0. Remerciements à sa rédactrice.

2. **Budgets 2018**

2.1. **Budget de fonctionnement**

Le budget a été établi sur la base des montants communiqués par les différents services de l'Etat (charges liées), la clé de répartition et sur la base des frais communaux des années précédentes.

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement est présenté par M. Florian Dubail qui donne les explications nécessaires concernant certains postes ou montants présentant des différences.

Le budget de fonctionnement boucle avec un excédent de revenus de Fr. 95'714.-.

2.2. **Budget des investissements**

Projeté à l'écran, le budget des investissements est présenté par M. Florian Dubail qui commente et apporte les explications nécessaires concernant les postes suivants :

- Police du feu – participation renouvellement camion échelle – Fr. 25'000.-
L'acquisition du camion échelle en 2017 a pris du retard et reportée en 2018.
- Mise en conformité place de jeux – Fr. 5'000.-
La place de jeux est fonctionnelle, reste quelques petits travaux de finition.

- Réfection des routes
Pas de travaux prévus en 2018
- Approvisionnement en eau – réfection des installations – Fr. 100'000.-
Nous devons procéder à la mise en conformité du réseau d'eau et améliorer la sécurité de l'approvisionnement.
- Sécurité des bâtiments – Fr. 20'000.-
 - Création d'un guichet communal pour la sécurité du personnel
 - Solution au parcage sauvage dans la cour d'école
- Etude aménagement centre village – Fr. 100'000.-
Suite à l'étude faite par les étudiants de l'Uni Genève, le Conseil communal souhaite débiter le projet d'aménagement du centre village selon les besoins et les souhaits de la population, avec un processus participatif.

Programme et échéancier

- | | |
|------|---|
| 2017 | - PAL en examen Etat de Fribourg (SeCA)
- Présentation de la démarche à l'assemblée communale |
| 2018 | - Validation du PAL par le SeCA
- Mise en route de la démarche participative de la population
- Résultat de synthèse de la démarche participative |
| 2019 | - Modification du PAZ (plan d'affectation des zones) et du RCU (règlement communal d'urbanisme) pour validation |

Le budget des investissements boucle avec un excédent de charges de Fr. 250'000.-.

Remarque sur le manque de précisions dans le tractanda de l'assemblée sur les investissements prévus. Les investissements doivent être détaillés.

2.3. Rapport de la Commission financière

La parole est donnée à M. Jean-Marie Chammartin pour le rapport de la Commission financière. Cette dernière a étudié en détail ce budget de fonctionnement qui leur a été soumis, avec explications détaillées. Le Conseil communal a reçu les membres et a répondu avec satisfaction aux différentes questions. La Commission propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement 2018.

La Commission financière a également étudié en détail le budget des investissements. Un investissement de Fr. 100'000.- est prévu pour la rénovation des installations du réseau et approvisionnement en eau et ce domaine nécessitera certainement encore des investissements supplémentaires les années suivantes. Un deuxième investissement de Fr. 100'000.- est prévu pour l'aménagement du centre village et ce montant semblait élevé. Après explications du Conseil communal, cet investissement est considéré comme justifié et avec les problèmes liés au centre village, une solution doit être trouvée. La Commission propose donc à l'assemblée d'accepter le budget des investissements 2018 proposé.

2.4. Approbation des budgets de fonctionnement et des investissements

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget de fonctionnement 2018 qui dégage un excédent de revenus de Fr. 95'714.-. L'assemblée communale approuve ce budget par OUI 21 ; NON 0 ; ABSTENTION 3.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote le budget des investissements 2018 qui dégage un excédent de charges de Fr. 250'000.-. L'assemblée communale approuve ce budget par OUI 21 ; NON 0 ; ABSTENTION 3.

3. Votation sur l'adhésion de la commune à la nouvelle Association du « Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse et approbation des statuts

Mme Evelyne Jaquet présente les statuts de cette nouvelle association et en donne lecture intégrale.

Remarque est faite sur la possibilité de transmettre les statuts à la population pour qu'elle puisse en prendre connaissance et ne pas lire l'entier des statuts en assemblée. Ils pourraient figurer sur le site internet.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'adhésion de la commune à la nouvelle Association du « Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse et l'approbation des statuts. L'assemblée communale accepte cette adhésion et approuve les statuts par OUI 30 ; NON 0 ; ABSTENTION 2.

4. Votation sur l'adhésion de la commune à la nouvelle Association « Ambulances Sud fribourgeois et approbation des statuts

Mme Evelyne Jaquet présente les statuts de cette nouvelle association et en donne lecture intégrale.

Lors de l'assemblée constitutive du 6 décembre 2017, les délégués des communes des districts de la Glâne, la Gruyère et la Veveyse ont accepté de créer la nouvelle association, à l'unanimité.

Remarque sur la limite de l'endettement fixée à Fr. 50'000'000.- ; ce montant paraît élevé.

Mme Evelyne Jaquet soumet au vote l'adhésion de la commune à la nouvelle Association « Ambulances Sud fribourgeois et l'approbation des statuts. A l'unanimité, l'assemblée communale accepte cette adhésion et approuve les statuts. Contre épreuve : NON 0 ; ABSTENTION 0.

5. Divers

- Présentation par M. Philippe Curdy de la nouvelle place de jeux réalisée et inaugurée à la rentrée scolaire.
- Mme Jeannine Rey Berset présente des photos démontrant ce qui peut bloquer l'Ecopresse (sac mal fermé, mauvaises manipulations, objet isolé). Des amendes sont envoyées aux contrevenants.
- Mme Jeannine Rey Berset relève que notre site internet a été consulté env. 10'000 fois en 2017.
- M. Anders Olofsson informe de l'entrée en vigueur du nouveau cercle scolaire Billens-Hennens – Mézières – Romont au 1^{er} août 2018. Par contre, les écoles restent en vigueur sur chaque site jusqu'à la construction de la nouvelle école à Romont.
- Mme Evelyne Jaquet informe du changement de responsable au niveau de la Corporation forestière ; M. Jean-Noël Gendre sera remplacé par M. Deschenaux.
- Mme Evelyne Jaquet constate que, malgré l'installation de Robidog sur le territoire de la commune, des incivilités sont encore constatées et des sachets de crottes déposés dans les poubelles de l'école.

La parole n'étant plus demandée, Mme Evelyne Jaquet adresse ses meilleurs vœux et invite les citoyens pour le traditionnel verre de l'amitié et partager un moment de convivialité.

L'assemblée est close à 21H55